



RETRAITE SPORTIVE PLATEAU DE VALDAHON

12, rue de l'Industrie - 25800 Valdahon

PROCES -VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Du 23 Juin 2017 Salle Proudhon à Valdahon

Présent(e)s : voir feuille d'émargement des adhérents en annexe 1.

Le **23 Juin 2017** à 16h30, 35 personnes étaient présentes salle Proudhon à Valdahon à l'invitation de Robert Tallone, Président de la Retraite Sportive Plateau De Valdahon.

Robert Tallone qui préside l'assemblée souhaite la bienvenue et remercie les personnes présentes, précise que c'est la première assemblée générale ordinaire pour la RSPDV et rend de nouveau hommage aux différentes personnes qui ont accompagnées et permis de faire aboutir la création de la RSPDV.

Présentation de l'ordre du jour :

- Emargement de la liste des membres présents et bilan des pouvoirs
- Accueil du Président
- Présentation du rapport d'activité par la secrétaire
- Présentation du rapport financier par la trésorière
- Rapport du vérificateur aux comptes
- Vote du quitus
- Présentation du rapport moral par le Président
- Présentation du budget prévisionnel 2018
- Montant de la cotisation 2017-2018
- Adoption du Règlement intérieur
- Titularisation de 2 membres au Conseil d'Administration (CR 30/12/2016)
- Questions diverses
- Verre de l'amitié et gâteaux préparés par les participants

Avant d'entamer les débats, demande d'une personne volontaire pour assurer les fonctions de secrétaire de séance : Mme Sylvie Tallone accepte cette charge, propose le vote à main levée (accepté à l'unanimité), et déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire à 16h50.

Présentation du rapport d'activité par la Secrétaire Sylvie Tallone

A fin mai 2017 la RSPDV comptait 36 adhérents (dont 30 femmes et 6 hommes)

Nous avons eu des défections de certaines personnes, éprouvant des difficultés d'intégration physiques et ne voulant pas pénaliser le reste du groupe. Certaines solutions existent à la FFRS pour une intégration maximum de tous les seniors, (Robert vous en parlera en détail).

L'activité du Comité directeur lors de ces 6 mois, a été consacrée essentiellement à deux missions : le développement de nos activités et la formation de nos futurs animateurs,

Les charges formation du budget 2017-2018, représentent plus de 40% consacrées aux formations PSC1 et aux frais de déplacements pour les formations FCB, M1 et M2. (Marie-Colette en donnera le détail)

Notre première activité « La Marche Nordique » connaît une participation active et un engouement certain par nos adhérents, les deux sorties par semaine seront maintenues.

Le nombre d'activités à venir (Robert vous en parlera en détail), laisse présager un développement significatif de la RSPDV pour la saison 2017-2018.

Petite parenthèse, le 21 juin pour la fête de la musique, la tenue des chalets boissons et restauration en collaboration avec l'association Badminton, a rapporté la somme de 1104,00 €, bénéfice revenant à la RSPDV. Un grand merci aux adhérents qui ont apporté leur aide sans ménagement, ce qui a permis un très bon déroulement de cette soirée.

Présentation du rapport financier par la Trésorière Marie-Colette Béliard

Solde du compte au 31 mai 2017 : 1249,22 €
Crédit : 2814,60 €
La majorité des revenus proviennent des cotisations adhérents et des subventions (FFRS 400,00 €, CODERS25 700,00 € et Prime équipements CORERS BFC 300,00 €)
Débits : 1565,38 €
La majorité des débits proviennent des licences FFRS, formations PSC1 et parution au Journal officiel.

Voir document en annexe 2

Rapport du Vérificateur aux comptes André Béliard

Le vérificateur aux comptes approuve la gestion en précisant que toutes les dépenses et recettes sont en adéquation avec les documents fournis.

Le président fait appel à candidatures pour assurer les fonctions de vérificateur aux comptes pour l'exercice 2018. André Béliard propose d'assumer cette charge.

✓ A l'unanimité André Béliard est élu vérificateur aux comptes pour l'exercice 2018.

Vote du quitus

Suite à la présentation de la situation financière et au rapport du vérificateur aux comptes :

✓ L'assemblée générale vote le quitus à la trésorière à l'unanimité.

Présentation du rapport moral par le Président Robert Tallone

Avant de commencer je voudrais saluer la présence dans notre assemblée de Mme Patricia Lime adjointe municipale (Affaires scolaires-Jeunesses) qui remplace Mme Colette Lombard s'étant excusée, de Mme Monique Magnin (membre du comité directeur de la FFRS à la commission Santé) et de M. Claude Gady (Président du CODERS du Doubs).

Il me revient le plaisir de présenter le rapport moral de la RSPDV, je rappelle tout d'abord que la RSPDV ayant été créée le 9 décembre 2016, nos résultats sont limités à une photo à fin mai 2017 soit 6 mois d'activité.

Cette saison nous a permis de pérenniser notre unique activité qui est la « Marche Nordique », mais, nos projets sont multiples, tout en gardant les valeurs de la FFRS : respect, convivialité, partage et plaisir.

Pour respecter ces valeurs et proposer de nouveaux projets de développement, il faut pouvoir s'appuyer sur des animateurs disponibles et compétents. Ces compétences sont acquises lors de formation certes, mais toujours avec un souci de garder cet esprit de convivialité, de plaisir, de sécurité, qualité que s'implique à tenir nos animateurs actuels.

Je rappelle aussi l'importance du travail du Comité Directeur qui maintient le club dans les bonnes orientations, et qui participe activement au développement de la RSPDV.

Parmi les activités qui seront proposées dès le début de la nouvelle saison 2017-2018, nous aurons l'activité dansée « Danse en ligne » animée par Marie-Colette BELIARD, le « Tai Chi » animé par Gabrièle PASQUIER, « les activités d'hiver (Raquette à neige) » animés par Léon DROUHARD et moi-même.

Evidemment, nous continuons nos actions et avons pour projet au cours de cette saison 2017-2018 le démarrage d'une session « marche et randonnée de proximité » et de l'activité gymnique (douce, pilâtes..), de la randonnée pédestre

Sera mis à l'étude aussi le développement d'une section Multi Activités Senior (SMS),

Les sections SMS sont la réponse de la FFRS aux besoins de remise en forme des personnes relevant de pathologies chroniques, et sont destinées à accueillir :

- ♣ *Les licenciés FFRS qui rencontrent des difficultés à suivre les séances habituellement proposées par les clubs.*
- ♣ *Des membres du club ou des personnes qui ont été atteintes d'une pathologie (cancer, problème cardiovasculaire, etc.) en phase de réconditionnement physique avant la reprise des activités au sein du club (Véritable « sas » de remise en forme avant la reprise d'une ou plusieurs disciplines).*
- ♣ *Des personnes souffrant de pathologies chroniques pour lesquelles il est nécessaire, tout au long de l'année, de pratiquer des activités adaptées.*

Les séances SMS d'une durée variable en fonction des capacités de chacun se décomposent en ateliers menés par un ou plusieurs animateurs. L'objectif est de travailler de manière transversale les capacités de chacun (équilibre, cardio-respiratoire, renforcement musculaire...).

Monique Magnin nous fera part tout à l'heure, de son expérience, ayant mis en place une section SMS au sein de son club RSPO à Ornans.

Le Président rappelle aussi que le site internet de la RSPDV est tout à fait opérationnel et apprécié, grâce à Israël LORENTE son créateur que je remercie, le site est mis à jour au fur et à mesure que les informations lui sont transmises, consultez le régulièrement, vous y trouverez une mine d'informations sur la vie de la RSPDV,

La RSPDV prend doucement sa place dans le milieu associatif de Valdahon, favorisé par l'intérêt que la commune de Valdahon accorde aux associations, en mettant à disposition les salles nécessaires aux activités, et donc au développement de la RSPDV. Un grand merci à la municipalité pour cette aide précieuse.

Pour finir, nous continuerons de tout mettre en œuvre pour intégrer dans de bonnes conditions un maximum de seniors dans des activités adaptées pour garder forme et santé dans une convivialité sans faille. Et comme disait un certain Robert Tallone (je cite) « Pour que la RSPDV soit connue et reconnue par tous les seniors de Valdahon et ses villages environnants. »

Présentation du Budget par la Trésorière Marie-Colette Béliard

Les revenus essentiels de ce budget proviennent :

- des cotisations adhérents (base retenue 45 adhérents)
- du bénéfice dégagé par la fête de la musique
- du remboursement par la FFRS de la part sur la formation PSC1

Les dépenses essentielles sont réparties :

- Les licences FFRS
- Le remboursement des frais de déplacements formations, et formations PSC1
- Et diverses dépenses de fonctionnement

Voir document en annexe 3

✓ Pas d'objections ni questions, le budget prévisionnel 2018 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

Proposition du montant de la Cotisation pour la saison 2017-2018 présenté par le Président Robert Tallone

Le Président propose 50,00 € de cotisation pour la saison 2017-2018, et rappelle la répartition de cette cotisation 20,00 € pour la FFRS (assurances et licences), 8,00 € pour le CODERS 25 (prise en charge des coûts de formation) et 1,00 € pour le CORERS BFC, 21,00 € revenant à la RSPDV.

✓ A l'unanimité cette cotisation est acceptée par l'assemblée générale.

Adoption du Règlement intérieur de la RSPDV présenté par le Président Robert Tallone

Le Président rappelle qu'il a été envoyé à chaque adhérent une copie du règlement intérieur de la RSPDV avec demande de commentaire et que de ce fait la lecture ne sera pas effectuée lors de l'assemblée générale et directement voté.

✓ Pas d'objections ni de questions, le Règlement Intérieur est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

Titularisation de 2 membres au Conseil d'Administration présenté par le Président Robert Tallone

Le président demande un vote pour la titularisation de Brigitte Rousset et Jean Bousson (CR 30/12/2016) comme membres du conseil d'administration.

✓ Election à l'unanimité par l'assemblée générale, de Brigitte Rousset et Jean Bousson.

Le président cède ensuite la parole à **Mme Monique Magnin** (membre du CODIR de la FFRS à la commission Santé)

Monique Magnin remercie le Président pour cette prise de parole.

Une présentation claire, précise et passionnée de la SMS a permis de formaliser et connaître avec précision la Section Multi Activités senior, quels sont les critères pour animer de telle section, les contraintes et surtout le bonheur apporté aux autres et à soi.

Monique Magnin rappelle :

- Le cursus à suivre pour animer un SMS, avoir obligatoirement un diplôme d'animateur fédéral et suivre un complément de formation de 4 jours (sur le travail de l'équilibre, la coordination et la mémoire)
Qu'il existe un label SMS pour les clubs affiliés qui remplissent les critères suivants :
 - **Niveau 1** : Activité SMS proposée à l'année avec au moins une séance par semaine.
 - Un encadrement minimum par un animateur pour 10 participants.
 - Effectif maximum de 15 personnes par séance, composé majoritairement de licenciés du club.
 - **Niveau 2** : Activité SMS proposée tout au long de l'année, avec de préférence plusieurs séances d'1h30 par semaine. (1h00 -1h15 maximum conseillé par Monique Magnin)
 - Encadrement par plusieurs animateurs SMS, un animateur pour 10 participants.
 - Effectif maximum de 15 personnes par séance, composé majoritairement de publics orientés vers le club par les acteurs de santé.
 - Partenariat avec des acteurs de santé locaux et/ou référencement dans le réseau PRSSBE.
- Indique que sur les 85000 adhérents à la FFRS il y actuellement 150 SMS.
- La possibilité de passer par une VAE (Validation des acquis) dans le cas de notre animatrice Tai Chi, Gabrièle Pasquier en suivant le cursus de formation jusqu'au M1 et faire une demande de VAE.

Le président cède ensuite la parole à **Mme Patricia Lime** adjointe municipale (Affaires scolaires-Jeunesses)

- Patricia LIME remercie les membres du bureau, et fait part de son étonnement de voir l'activité très dynamique de la RSPDV, ayant pour mission municipale la partie « affaires scolaires-jeunesses », constate que la RSPDV foisonne d'idées et de projets pour le bien de tous les seniors. Elle viendra nous retrouver mais plus tard.....

Le président cède ensuite la parole à **M. Claude Gaby** Président du CODERS 25

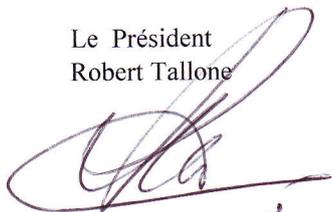
- Claude GADY remercie les membres du bureau Sylvie Tallone secrétaire, Marie-Colette Béliard trésorière et le Robert Tallone Président pour l'excellent travail effectué.
- Insiste sur le fait que le bénévolat est une base première de la FFRS, et demande à chacun de s'investir dans son club en tant que animateur pour garder une dynamique de développement et pouvoir apporter à chacun de ces adhérents un maximum d'activités tout en gardant une cotisation raisonnable.
- Fait part d'une petite augmentation probable du montant de la cotisation dans les années à venir.
- Que le certificat médical est valable 3 ans, mais qu'à chaque renouvellement de licence un questionnaire santé devra être rempli pour permettre de savoir s'il y a lieu de fournir un nouveau certificat médical.

Sans autre question de l'assemblée, le Président propose de clore la séance et invite l'ensemble des participants à partager le verre de l'amitié avec gâteaux préparés par les adhérents.

La séance est levée à 18h30.

À Valdahon, le 30 juin 2017

Le Président
Robert Tallone



La Secrétaire
Sylvie Tallone



FEUILLE D'EMARGEMENT ASSEMBLEE GENERALE du 23 juin 2017

0199672K	AKKAK	PATRICIA	
0199573C	BELIARD	ANDRE	
0194787A	BELIARD	MARIE COLETTE	
0194788B	BILLEREY	ANDREE	
0196684M	BOUSSON	JACQUELINE	* Bousson
0196685N	BOUSSON	JEAN	
0194792F	BRECHEMIER	NELLY	
0194793G	CHABOD	JACQUELINE	
0199673L	CHABRIER	MARCELLE	
0194794H	CHAYS	MADELEINE	
0194798M	DROUHARD	LEON	
0200416T	FLEURY	MARIE COLETTE	
0200966F	FRISSETTI	FABIENNE	
0199949L	GOSNET	BRIGITTE	
0194800P	HUOT VERDANT	ANNIE	
0194801Q	JACQUET	JACQUELINE	
0197543W	JOURNAUX	DANIELLE	
0194802R	JUIF	DANIELE	
0194803S	LATSCH	RAYMONDE	
0199803C	MAGNENAT	PAULE	
0200405G	MESNIER	JOELLE	Procuration Robert
0199574D	NICOT	GENEVIEVE	Procuration Leon
0196127G	PASQUIER	GABRIELE	
0194807X	PATER	MARGUERITE	
0199571A	PESCE	DOMINIQUE	
0200069R	PETITJEAN	COLETTE	
0178544V	PRIEUR POURCHET	CHANTAL	
0200068Q	REGAZZONI	FRANCOISE	
0300826P	RENAUD	ANNIE	
0197547A	ROUSSET	BRIGITTE	
0199572B	ROY	MONIQUE	
0196128H	TAILLARD	ROGER	
0189851K	TALLONE	ROBERT	
0197549C	TALLONE	SYLVIE	
0194808Y	TATTU	MARIE ANGE	
0194809Z	VONAIT	CLAUDINE	

Opérations *Compte*

Comptes : Tous les comptes

Devises : EUR

Période : 2017 à Fin mai 2017

Opérations : 23 Crédit : 2 814,60 Débit : 1 565,38 Crédits - Débits : 1 249,22 Solde en banque : 1 249,22 Précédent : 0,00

Date	Etat	Catégorie	Tiers	Montant	Débit	Crédit	Solde	Commentaire	Mode paiement
10/05/2017	X	Frais bancaires	Banque	-3,00	3,00		1 249,22	Cotisation mensuelle	PR
25/04/2017	X	Licences FFRS	FFRS	-58,00	58,00		1 252,22	Prélèvement Licences FFRS	CH
12/04/2017	X	Cotisations Adhérents		105,00		105,00	1 310,22	Licences adhérents	CH
11/04/2017	X	Subvention Commune	CORERS BFC	300,00		300,00	1 205,22	Dissolution CORERS FC	VR
10/04/2017	X	Frais bancaires	Banque	-3,00	3,00		905,22	Cotisation mensuelle	PR
07/04/2017	X	Dépenses diverses	DECATHLON	-126,94	126,94		908,22	VIR DECATHLON Bâtons marche nordique	PR
07/04/2017	X	Dépenses diverses	AMAZON	-56,85	56,85		1 035,16	AMAZON Trousse 1er secours	PR
07/04/2017	X	Dépenses diverses	BOULANGER	-109,99	109,99		1 092,01	BOULANGER Radio CD	PR
27/03/2017	X	Licences FFRS	FFRS	-232,00	232,00		1 202,00	Prélèvement Licences FFRS	PR
25/03/2017	X	Cotisations Adhérents		84,00		84,00	1 434,00	Licences adhérents	CH
17/03/2017	X	Frais bancaires	Banque	7,60		7,60	1 350,00	Remboursement ab. Carte de dépôts	VR
10/03/2017	X	Frais bancaires	Banque	-13,60	13,60		1 342,40	Frais carte dépôt et 2 abonnements CM Internet	PR
06/03/2017	X	Subvention Commune	FFRS	400,00		400,00	1 356,00	Subvention FFRS	VR
04/03/2017	X	Cotisations Adhérents		42,00		42,00	956,00	Licences adhérents	CH
27/02/2017	X	Licences FFRS	FFRS	-667,00	667,00		914,00	Prélèvement Licences FFRS	PR
22/02/2017	X	Remboursements	Robert Tallone	-130,00	130,00		1 581,00	Remboursement 2 formations PSC1	VR
21/02/2017	X	Cotisations Adhérents		84,00		84,00	1 711,00	Cotisation adhérents	CH
04/02/2017	X	Cotisations Adhérents		84,00		84,00	1 627,00	Cotisation Adhérents	CH
28/01/2017	X	Règlements	BAPOIA DILA	-150,00	150,00		1 543,00	Frais Parution JO	VR
27/01/2017	X	Cotisations Adhérents		882,00		882,00	1 693,00	Cotisation Adhérents	CH
27/01/2017	X	Subvention Commune	CODERS 25	700,00		700,00	811,00	Subvention CODERS 25	VR
24/01/2017	X	Cotisations Adhérents		126,00		126,00	111,00	Licences adhérents	CH
24/01/2017	X	Frais bancaires	Banque	-15,00	15,00		-15,00	Part sociale	PR

Opérations : 23 Crédit : 2 814,60 Débit : 1 565,38 Crédits - Débits : 1 249,22 Solde en banque : 1 249,22 Précédent : 0,00

Opérations << Crédits >>

Comptes : Tous les comptes

Devises : EUR

Période : 2017

Opérations : 11 Crédit : 2 814,60 Débit : 0,00 Crédits - Débits : 2 814,60 Solde en banque : 1 249,22 Précédent : 0,00

Date	Etat	Catégorie	Tiers	Montant	Débit	Crédit	Solde	Commentaire	Mode paiement
12/04/2017	X	Cotisations Adhérents		105,00		105,00	1 310,22	Licences adhérents	CH
11/04/2017	X	Subvention Commune	CORERS BFC	300,00		300,00	1 205,22	Dissolution CORERS FC	VR
25/03/2017	X	Cotisations Adhérents		84,00		84,00	1 434,00	Licences adhérents	CH
17/03/2017	X	Frais bancaires	Banque	7,60		7,60	1 350,00	Remboursement ab. Carte de dépôts	VR
06/03/2017	X	Subvention Commune	FFRS	400,00		400,00	1 356,00	Subvention FFRS	VR
04/03/2017	X	Cotisations Adhérents		42,00		42,00	956,00	Licences adhérents	CH
21/02/2017	X	Cotisations Adhérents		84,00		84,00	1 711,00	Cotisation adhérents	CH
04/02/2017	X	Cotisations Adhérents		84,00		84,00	1 627,00	Cotisation Adhérents	CH
27/01/2017	X	Cotisations Adhérents		882,00		882,00	1 693,00	Cotisation Adhérents	CH
27/01/2017	X	Subvention Commune	CODERS 25	700,00		700,00	811,00	Subvention CODERS 25	VR
24/01/2017	X	Cotisations Adhérents		126,00		126,00	111,00	Licences adhérents	CH

Opérations : 11 Crédit : 2 814,60 Débit : 0,00 Crédits - Débits : 2 814,60 Solde en banque : 1 249,22 Précédent : 0,00

Annexe 2-3

Opérations

<< Débits >>

Comptes : Tous les comptes

Devises : EUR

Période : 2017

Opérations : 12 Crédit : 0,00 Débit : 1 565,38 Crédits - Débits : -1 565,38 Solde en banque : 1 249,22 Précédent : 0,00

Date	Etat	Catégorie	Tiers	Montant	Débit	Crédit	Solde	Commentaire	Mode paiement
10/05/2017	X	Frais bancaires	Banque	-3,00	3,00		1 249,22	Cotisation mensuelle	PR
25/04/2017	X	Licences FFRS	FFRS	-58,00	58,00		1 252,22	Prélèvement Licences FFRS	CH
10/04/2017	X	Frais bancaires	Banque	-3,00	3,00		905,22	Cotisation mensuelle	PR
07/04/2017	X	Dépenses diverses	DECATHLON	-126,94	126,94		908,22	VIR DECATHLON Bâtons marche nordique	PR
07/04/2017	X	Dépenses diverses	AMAZON	-56,85	56,85		1 035,16	AMAZON Trousse 1er secours	PR
07/04/2017	X	Dépenses diverses	BOULANGER	-109,99	109,99		1 092,01	BOULANGER Radio CD	PR
27/03/2017	X	Licences FFRS	FFRS	-232,00	232,00		1 202,00	Prélèvement Licences FFRS	PR
10/03/2017	X	Frais bancaires	Banque	-13,60	13,60		1 342,40	Frais carte dépôt et 2 abonnements CM Internet	PR
27/02/2017	X	Licences FFRS	FFRS	-667,00	667,00		914,00	Prélèvement Licences FFRS	PR
22/02/2017	X	Remboursements	Robert Tallone	-130,00	130,00		1 581,00	Remboursement 2 formations PSC1	VR
28/01/2017	X	Règlements	BAPOIA DILA	-150,00	150,00		1 543,00	Frais Parution JO	VR
24/01/2017	X	Frais bancaires	Banque	-15,00	15,00		-15,00	Part sociale	PR

Opérations : 12 Crédit : 0,00 Débit : 1 565,38 Crédits - Débits : -1 565,38 Solde en banque : 1 249,22 Précédent : 0,00

Budget [Planification] 2017 - 2018

Comptes : 1. Trésorerie

Devises : EUR

Période : 2018

Poste budgétaire	Budgété	Précision
Crédits - Débits	695,40	
Revenus	2 250,00	
Produits gestion courante	2 250,00	
Cotisations Adhérents	2 250,00	Annuelle
Subvention Commune		
Subvention Intercommunal		
Suppléments par activités		
Rémunérations des services		
Organisation manifestations		
Partenariat		
Subventions Fédérales		
CODERS		
CORERS		
FFRS		
Dépenses	-2 838,60	
Achats	-130,00	
Achat de Matériels		
Documents de communication		
Fournitures de bureau	-100,00	Annuelle
Frais Affranchissement	-30,00	Annuelle
Charges Financières	-43,60	
Frais bancaires	-43,60	Annuelle
Dotations		
Réserves		
Services Externes	-2 665,00	
Dépenses diverses		
Frais de déplacement formatio	-850,00	Annuelle
Frais bancaires		
Frais de déplacement réunions		
Licences FFRS	-1 305,00	Annuelle
Réunions, AG, Rassemblement	-250,00	Annuelle
Stage formation PSC1	-260,00	Annuelle
Transferts	1 284,00	
Transferts	1 284,00	
Encaissements	1 104,00	Annuelle
Remboursements	180,00	Annuelle
Règlements		
Transferts		

← Fête de la musique
 ← Part FFRS PSC1